

Paris,
le mardi 16 avril 2019

Émetteur : Direction du Développement Durable, des Achats et de l'Immobilier, Département Achats et Marchés - Benoit PETIT - Email : centrale.achats@ucanss.fr

Objet : Information relative au marché mutualisé de fourniture en carburant par cartes accréditives et prestations associées pour la flotte automobile d'organismes de Sécurité sociale - réf. 18AC24

Madame, Monsieur le Directeur,

Au regard du volume de déplacements en voiture dans l'Institution et des dépenses de carburant associées, l'Observatoire de l'achat de l'Ucanss et l'Assurance Maladie ont procédé à une étude achat sur la fourniture de carburant à usage terrestre au moyen de cartes prépayées.

Cette étude s'est traduite par un sourcing du marché fournisseur, un benchmarking avec des collectivités et ministères, et une stratégie achat proposée par la branche Maladie et validée en inter régimes par les coordonnateurs achats nationaux.

Cette stratégie a conduit au lancement d'un achat mutualisé par la centrale d'achats de l'Ucanss relatif à la fourniture en carburant par cartes accréditives, avec 2 objectifs majeurs :

- Profiter de l'effet volume pour obtenir des tarifs avantageux de la part des prestataires (remises plus importantes sur le carburant et frais de gestion des cartes moins onéreux) ;
- Obtenir une meilleure visibilité des consommations en carburant et ensuite élaborer des accords-cadres parfaitement calibrés aux besoins ;

Le périmètre de l'accord-cadre comprend les branches Maladie et Retraite, la Sécurité Sociale pour les Indépendants, les régimes Agricole et Minier ; Le parc de véhicules concerné s'élève à plus de 9000 véhicules pour une consommation de 8,1 millions d'euros de carburants en 2017.

L'accord-cadre a été notifié le 25 mars 2019, pour un démarrage au 1er avril 2019. Il est conclu pour une période ferme de deux ans, renouvelable deux fois par période d'un an.

Les prestations sont alloties et chaque lot est multi-attributaire, à savoir :

- **Lot n°1** pour la fourniture en carburants en stations-service, le paiement des péages autoroutiers et le paiement du stationnement en parking par cartes accréditives ;

Ont été retenues pour ce lot, les sociétés TOTAL, SHELL et COMPAGNIE DES CARTES CARBURANT.

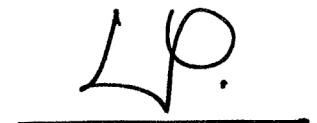
- **Lot n°2** pour le lavage intérieur et extérieur des véhicules par cartes accréditives ;

Ont été retenues pour ce lot, les sociétés SHELL et TOTAL.

Afin de commander les prestations de ce marché, votre organisme devra consulter les modalités de déploiement indiquées dans le mode opératoire en ligne sur le réseau social U-HA.

Pour ceux qui ne disposent pas d'identifiant et de mot de passe, une demande d'inscription est à formuler sur u3dai@ucanss.fr.

Je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Gaudérique Barrière

Directeur délégué